

# PRÉPARER LA VISITE DE CLASSEMENT DE SON MEUBLÉ DE TOURISME

—  
Comprendre les critères de classement

*Votre organisme de  
classement*



# Un standard national de 1 à 5 étoiles

Validez un maximum de critères en préparant votre visite en fonction du nombre d'étoiles souhaité !



2019 CLASSEMENT VALABLE 5 ANS  
MINISTÈRE CHARGÉ DU TOURISME



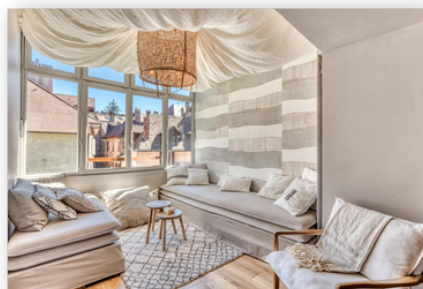
Entrée de gamme  
économique



2019 CLASSEMENT VALABLE 5 ANS  
MINISTÈRE CHARGÉ DU TOURISME



Milieu de gamme



2019 CLASSEMENT VALABLE 5 ANS  
MINISTÈRE CHARGÉ DU TOURISME



Gamme  
supérieure



2019 CLASSEMENT VALABLE 5 ANS  
MINISTÈRE CHARGÉ DU TOURISME



Haut de gamme



2019 CLASSEMENT VALABLE 5 ANS  
MINISTÈRE CHARGÉ DU TOURISME



Luxe

# Comment lire la grille de critères ?

133 critères  
définis par



Logement classé  
depuis 5 ans

Colonnes 5 à 9 :  
Statut du critère selon le nombre  
d'étoiles

CRITERES DE CLASSEMENT (le cas échéant des précisions sont apportées par critère dans la colonne de droite du tableau)		Statut du critère	Points	1*	2*	3*	4*	5*	
<b>Prérequis</b>									
Un logement meublé d'une pièce d'habitation destiné à accueillir une ou deux personnes doit avoir une surface minimale de 9m <sup>2</sup> lorsque la cuisine est séparée ou d'au moins 12m <sup>2</sup> lorsqu'il existe un coin cuisine		PRQ	/	PRQ	PRQ	PRQ	PRQ	PRQ	
<b>Chapitre 1 : Equipements et aménagements</b>									
<b>1.1. Aménagement général</b>									
<b>Surfaces de l'habitation</b>									
Surface de base minimum d'un logement composé d'une seule pièce d'habitation pour une ou deux personnes (T1)									26m <sup>2</sup> Tolérance de 10% (uniquement pour les catégories 3*, 4* et 5*)
Surface minimum de la (des) chambre(s) supplémentaire(s) à additionner avec la ligne du critère									NA Surface exigée pour une 1 à 2 personnes (à partir du T2). La hauteur sous plafond ne peut être inférieure à 1,80m pour les catégories 3* et 4*. Ne sont comptées comme pièces d'habitation supplémentaires les surfaces situées au-dessous de 1,80m de hauteur sous plafond.
Surface minimum de la (des) chambre(s) supplémentaire(s) à additionner avec la ligne du dessus									12m <sup>2</sup> Surface exigée pour une 1 à 2 personnes (à partir du T2). La hauteur sous plafond ne peut être inférieure à 1,80m pour les catégories 3* et 4*. Ne sont comptées comme pièces d'habitation supplémentaires les surfaces situées au-dessous de 1,80m de hauteur sous plafond.
Surface additionnelle de la pièce d'habitation par personne supplémentaire (au-delà des deux premières personnes par pièce d'habitation à 4* et dans la limite de 3 personnes en 5*)									3m <sup>2</sup> En 1*, 2*, 3* : 3m <sup>2</sup> par personne supplémentaire couchée sur la pièce d'habitation principale. En 4* et 5* : il est possible de compter jusqu'à 3m <sup>2</sup> par personne supplémentaire couchée sur la pièce d'habitation principale.
1	Surface totale minimum toilettes	X					X	X	Ne sont prises en compte que les surfaces situées au-dessus de 1,80m de hauteur sous plafond. Une pièce d'habitation doit comporter un ouvrant sur l'extérieur.
2	Surface totale majorée	O					O	O	Pour les catégories 3* et 4*, la surface totale majorée est majorée de 20% pour les logements de moins de 30m <sup>2</sup> de surface habitable. Pour les catégories 5* et 6*, la surface totale majorée est majorée de 10% pour les logements de moins de 70m <sup>2</sup> de surface habitable. Bonification de 1 point par tranche de 20% de surface supplémentaire au-dessus de 30m <sup>2</sup> de surface habitable pour les catégories 3* et 4*, et de 10% pour les catégories 5* et 6*. Ne sont prises en compte que les superficies existantes sous l'annexe de la carte cadastrale. Une pièce d'habitation doit comporter un ouvrant sur l'extérieur. Le critère peut être validé indépendamment du précédent.
<b>Equipement électrique de l'habitation</b>									
3	Prise de courant libre dans chaque pièce d'habitation	X	1	X	X	X	X	X	
4	Tous les éclairages du logement fonctionnent et sont en bon état	X	3	X	X	X	X	X	
<b>Téléphonie et communication</b>									
5	Mise à disposition d'un téléphone privatif à l'intérieur du logement	O ou NA	1	O	O	O	O	O	Téléphone en commun non accepté. Sauf impossibilité technique (ex : zones blanches justifiées).
6	Accès internet par un réseau local sans fil (WiFi)	X ou O ou NA	2	O	X	X	X	X	Sauf impossibilité technique (ex : zones blanches justifiées).
7	Accès internet filaire avec câble fourni	O ou NA	2	O	O	O	O	O	Sauf impossibilité technique (ex : zones blanches justifiées).
<b>Télévision et équipement hi-fi</b>									
8	Télévision à écran plat avec télécommande	X ou O	2	O	X	X	X	X	
9	Accès à des chaînes supplémentaires à l'offre de la TNT	X ou O	2	O	O	O	X	X	
10	Possibilité d'accéder à au moins deux chaînes internationales	X ou O	1	O	O	O	O	X	
11	Radio	X ou O	2	O	O	X	X	X	

Colonne 1 :  
Le numéro du  
critère

Colonne 3 : Statut du  
critère (Obligatoire X,  
Facultatif O ou Sans objet  
NA)

Colonne 2 :  
Le contenu du critère

Colonne 4 :  
Le nombre de  
points du  
critère

Colonne 10 :  
Informations  
complémentaires  
sur le critère

## RAPPEL :

Ce livret est une aide à l'interprétation de certains critères du référentiel national. Pour préparer la visite, vous devez lire l'ensemble des 133 critères de la grille Atout France.

Scannez le code QR  
pour retrouver  
les 133 critères.



# Comment obtenir le classement ?

## UN SYSTÈME DE POINTS POUR OBTENIR LE CLASSEMENT

Pour obtenir le classement, vous devez :

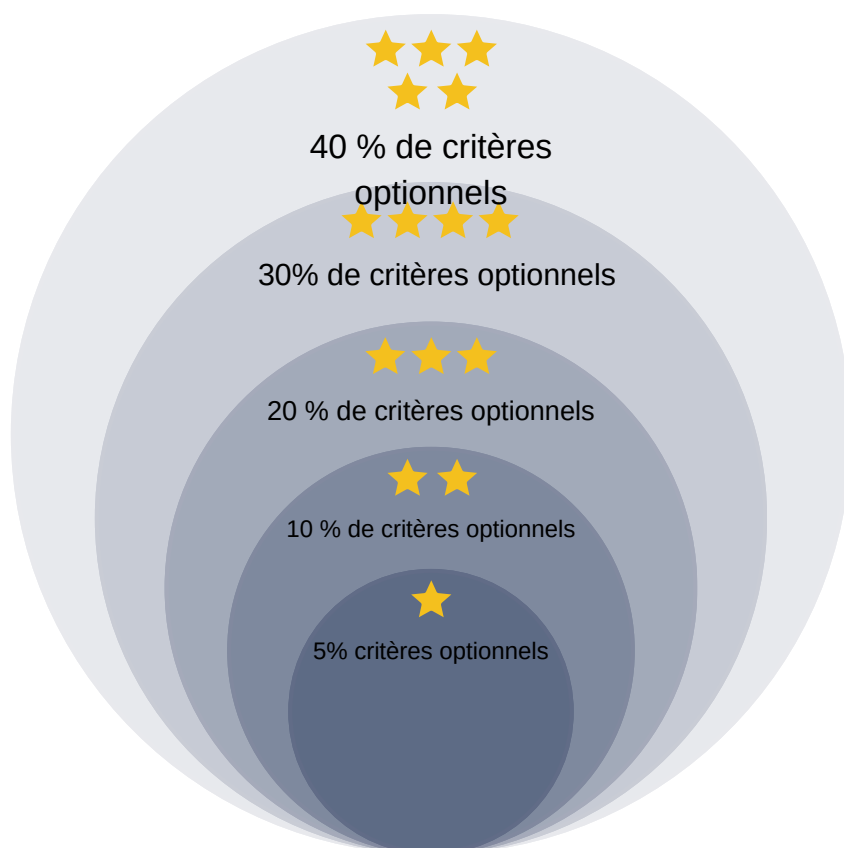
**95 %**

pour les critères obligatoires (X)

Entre  
**5 et 40%**

pour les critères optionnels (O)

PLUS LE BIEN MEUBLÉ MONTE EN GAMME, PLUS IL Y A DE CRITÈRES À RESPECTER !



- Selon la configuration et l'environnement du logement meublé : certains critères peuvent être Non Applicables (NA).
- Etat et propreté : 5 critères Obligatoires Non Compensables (ONC).

# État et propreté : Un logement irréprochable !

Le contrôle de l'état et de la propreté (absence de tâches, de trous, de décoloration, d'usures...) est une évaluation d'ensemble en cohérence avec le standing de l'établissement.

Votre meublé de tourisme est la maison de vos hôtes.



Si les critères sur l'État et Propreté (Critères 95 à 99) ne sont pas validés, le classement ne peut être obtenu !

Ce contrôle porte sur l'état et la propreté :

- Des sanitaires (toilette(s) et salle(s) d'eau).
- Des sols.
- Des murs et plafonds.
- Du mobilier.
- De la literie.
- De la cuisine / coin cuisine.





# UN MEUBLÉ PROPRE, UN MEUBLÉ RANGÉ, UN MEUBLÉ ÉTOILÉ !



# Anticiper la visite de classement

## RESPECT D'UN CRITÈRE MAXIMAL

**Vous entrez dans une démarche qualité, vous êtes tenu de respecter les critères :**

- Taille du logement et des chambres (Critère 1).
- Taille des lits et qualité de la literie (Critères 28 à 32).
- Logement en bon état, propre et bien rangé (Critères 95 à 99).
- Équipement et confort dans le séjour, la cuisine, la salle de bain, les toilettes et la chambre (Critères 3 à 99).
- Services aux locataires (Critères 100 à 115).
- Accessibilité (Critères 116 à 122).
- Développement durable (Critères 123 à 133).

## CONSEILS POUR LA VISITE DE CLASSEMENT

Pensez à lire l'intégralité des 133 critères d'Atout France car des critères optionnels peuvent parfois devenir obligatoires en fonction du nombre d'étoiles. Certains critères sont faciles à mettre en place avant la visite et ainsi obtenir un maximum de points.

→ **Organisez votre logement meublé comme pour l'arrivée d'un locataire.**

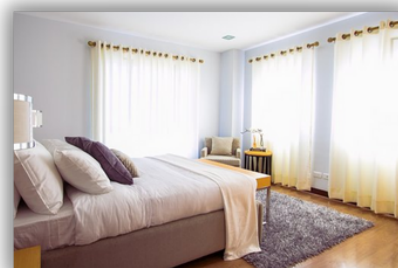


→ Dès la première étoile, préparez un maximum de critères de sélection parmi les suivants pour que l'agent de classement vienne dans votre logement meublé.

## LE CLASSEMENT NE PEUT ÊTRE VALIDÉ LE JOUR DE LA VISITE ?



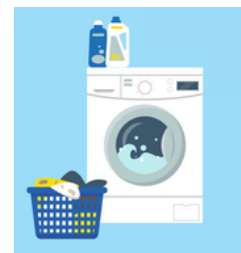
Vous disposez de 15 jours pour effectuer les ajustements demandés. La décision de classement sera validée suite à la transmission des pièces justificatives (devis, factures, photos).



# Prestations de base de 1 à 5 étoiles

## USTENSILES MÉNAGERS

- 1 étendoir (Critère 20).
- 1 table et un fer à repasser (Critère 22, à partir de 3 étoiles).
- 1 lave-linge (Critère 18, à partir de 3 étoiles pour 4 personnes et plus).
- 1 sèche-linge (Critère 19, à partir de 4 étoiles pour 6 personnes et plus).



- Ustensiles ménagers : au moins un seau et un balai avec serpillère ou une serpillière avec seau et presse, un aspirateur ou matériel équivalent (Critère 25).

## LE SÉJOUR

- Précision du Critère 13 (à partir de 4 étoiles) : Un système de lecture vidéo par exemple Netflix, Amazon Prime... avec les codes du propriétaire. Le lecteur DVD ne valide pas ce critère.



## CHAMBRE À COUCHER



- Volets ou rideaux occultants (Critère 14).
- 1 table de chevet/étagère/rangement par personne (Critère 33).
- 1 lampe de chevet par personne (Critère 36).
- Présence d'une prise libre à proximité du lit (Critère 35)  
// La multiprise ne valide pas ce critère.

## LA SALLE DE BAIN

- 1 salle de bain pour 6 personnes maximum et pour 4 personnes maximum en 5 étoiles.
- Patères (Critère 49).
- 1 sèche-cheveux (Critère 55).





## LES TOILETTES

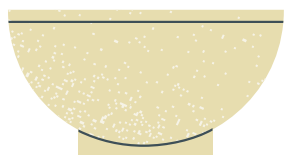


- 1 poubelle et 1 distributeur dans chaque WC (Critère 41).

## LA CUISINE

### Quantité de vaisselle non dépareillée (par personne minimum) :

- 2 verres à eau, 1 verre à vin, 2 assiettes plates, 2 assiettes creuses, 2 assiettes à dessert, 2 grandes cuillères, 2 petites cuillères, 2 couteaux, 2 fourchettes, 2 bols, 2 tasses ou mugs (Critère 63).
- Flûtes à champagne et verres apéritifs (Critère 64 sur 3 étoiles).



### Ustensiles de cuisine (pour hébergement de 2 personnes minimum - à adapter selon capacité) :

- 1 saladier, 1 plat allant au four, 2 casseroles, 1 poêle, 1 faitout, 1 tire-bouchon, 1 décapsuleur, 1 paire de ciseaux, 1 planche à découper, 1 couteau à pain, 1 passoire, 1 couvercle, 1 essoreuse à salade, 1 moule à tarte et/ou cake, 1 ouvre-boîte, 1 éplucheur, 1 dessous de plat, 1 verre doseur, 1 louche, 1 écumoire, 1 spatule, 1 fouet (Critère 65).

### Équipement supplémentaire:

- 2 appareils électroménagers par exemple : raclette, fondue, mixeur, mixeur, etc. (Critère 66, à partir de 2 étoiles).
- 1 cafetière, 1 bouilloire, 1 grille-pain (Critères 68 à 71).
- 1 réfrigérateur de 110 litres (sans la partie congélateur) pour 2 personnes et 10 litres supplémentaires par personne (Critère 74).



## PRESTATIONS DE SERVICE

### LES COORDONNÉES À INDIQUER SUR L'ANNONCE DE LOCATION

- Draps et serviettes inclus ou sur demande pour toutes catégories (Critères 105 et 106).
- Linge de table (torchons et nappes/parures) inclus ou sur demande (Critère 107, à partir de 2 étoiles).
- Ménage inclus ou sur demande (Critère 110, à partir de 2 étoiles).
- Animaux admis ou non (Critère 115).
- Accessibilité aux personnes handicapées (motrices, visuelles, mentales, auditives). Votre annonce peut préciser les types de handicap pour lesquels l'hébergement n'est pas adapté (Critère 116).

### LES DOCUMENTS À METTRE DANS VOTRE LOGEMENT MEUBLÉ

- Brochures d'informations touristiques à jour en français et en anglais (Critère 100).
- Un livret d'accueil en français au minimum et en anglais. Vous pouvez vous inspirer du livret d'accueil mis à disposition par IDT74 (Critère 101, à partir de 3 étoiles).
- Documents sur l'offre touristique accessible aux personnes handicapées : consultez l'Office de Tourisme de votre région (Critère 121).



Retrouvez plus d'informations sur le label Tourisme & Handicap avec le guide en scannant ce QR code.

## LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Une ou plusieurs mesures pour réduire la consommation d'énergie, par exemple double vitrage, ampoules basse consommation, électroménager de classe A, géothermie ou panneaux solaires (Critères 123 et 124).
- Une ou plusieurs mesures pour réduire la consommation d'eau, par exemple une chasse d'eau à double flux, des aérateurs dans les robinets ou encore une récupération des eaux de pluie (Critères 126 et 127).
- Un système de tri sélectif, par exemple des sacs de courses, des poubelles, des poubelles ou des caisses. Préciser les consignes de tri et l'emplacement des containers à proximité du logement. (Critère 128).
- Au moins 2 produits d'entretien écologiques, par exemple du vinaigre, ou des produits certifiés ou labellisés (Critère 132).



# Les critères différenciants de 1 à 5 étoiles

## 1 ÉTOILE : ENTRÉE DE GAMME ÉCONOMIQUE

### Taille du boîtier

Logement d'au moins 12 m<sup>2</sup> pour un studio pour 2 personnes (+ 3 m<sup>2</sup> par personne supplémentaire).

### Taille de la chambre

Chambre de 7 m<sup>2</sup>.

### Dimensions du lit

Lits de 80\*190 ou 140\*190 minimum.

Logement en bon état, propre et bien rangé

### Équipement et confort dans les chambres

Canapé avec table basse, table, chaises adaptées selon capacité.

Four ou mini-four.

Douche ou baignoire avec rideau de douche.

### Services aux locataires

Linge de maison fourni.



## 2 ÉTOILES : MILIEU DE GAMME

Validation des critères  
1 étoile

Taille du boîtier

Logement d'au moins 14 m<sup>2</sup> pour un studio pour 2 personnes (+ 3 m<sup>2</sup> par personne supplémentaire).

Taille de la chambre

Chambre de 8 m<sup>2</sup>.

Logement en très bon état, propre et bien rangé

Dimensions du lit

Lits de 90\*190 ou 140\*190 minimum.

Équipement et confort dans les chambres

Four à micro-ondes ou four à micro-ondes combiné.  
L'Internet.  
2 appareils de cuisine (mixeur à soupe, appareil à raclette, etc.).

Services aux locataires

Accueil des locataires dans les logements meublés.  
Ménage.



## 3 ÉTOILES : GAMME SUPÉRIEURE

Validation des critères 1 et 2 étoiles

Taille du boîtier

Logement d'au moins 18 m<sup>2</sup> pour un studio pour 2 personnes (+3 m<sup>2</sup> par personne supplémentaire).

Taille de la chambre

Chambre de 9 m<sup>2</sup>.

Logement en parfait état, propre et bien rangé



Dimensions du lit

Lits de 90\*190 ou 140\*190 minimum.

Équipement et confort dans les chambres

Lave-linge privatif dans le logement.  
Radio.  
2 oreillers par personne.  
Douche ou baignoire avec paroi de douche.  
Table de cuisson : 3 ou 4 feux.  
Four indépendant.  
Micro-ondes indépendant.  
Lave-vaisselle.  
Parking privé.

Services aux locataires

Produits d'accueil (Shampooing, gel douche, savon).  
Livret d'accueil en français et anglais.  
Lit bébé et chaise haute.

## 4 ÉTOILES : HAUT DE GAMME

Validation des critères 1, 2 et 3 étoiles

Taille du boîtier

Logement d'au moins 20 m<sup>2</sup> pour un studio pour 2 personnes (+3 m<sup>2</sup> par personne supplémentaire).

Taille de la chambre

Chambre de 10 m<sup>2</sup>.

Dimensions du lit

Lits de 90\*200 ou 160\*200 au minimum.

Services aux locataires

1 équipement de loisirs (jeux intérieur/extérieur, spa, sauna...).

Cadeau de bienvenue.

Site Internet dédié au logement ou page Facebook en français et anglais.

Équipement et confort dans les chambres

Flûtes à champagne et verres apéritifs.  
Miroir pleine longueur (dans la salle de bain ou dans un espace commun).

Sèche-linge.

Dimensions supérieures à 170\*75 pour la baignoire et 80\*80 pour la douche.

Interrupteur va-et-vient dans les chambres près du lit.

2 adaptateurs électriques universels.



## 5 ÉTOILES : LE LUXE

Validation des critères 1, 2, 3 et 4 étoiles

Taille du boîtier

Logement d'au moins 26 m<sup>2</sup> pour un studio pour 2 personnes (+3 m<sup>2</sup> par personne supplémentaire).

Taille de la chambre

Chambre de 12 m<sup>2</sup>.

État et propreté impeccables



Dimensions du lit

Lits de 90\*200 ou 160\*200 au minimum.

Équipement et confort dans les chambres

Climatisation (pour hébergement si moins de 1000 mètres d'altitude).  
VOD avec codes fournis.  
Enceinte connectée.  
Sèche serviettes électrique.

Services aux locataires

2 installations de loisirs.  
2 chaînes internationales.  
Espaces extérieurs.

# CONTACTEZ-NOUS !

*On s'appelle ?*

**04 50 45 95 54**

*On s'écrit ?*

**qualification@idt-hautesavoie.com**

*On se rencontre ?*

**20 avenue du Parmelan  
74000 Annecy**

*Suivez-nous !*



**idt-hautesavoie.com**



**@InnovationDeveloppementTourisme**



**Innovation & Développement Tourisme, Haute Savoie**



**idt74\_tourisme**